



TEPos & Transition Énergétique

« Énergie & Climat, l'avenir en intelligence »

Depuis sa création partagée par les 8 États européens qui ont les Alpes en partage, la Convention Alpine est le cadre de réflexion et d'action de CIPRA (France comme International).

Sur ce fondement, le « cœur de métier » de CIPRA consiste à imaginer, formaliser et diffuser à l'ensemble des acteurs du massif alpin des voies de progrès et des bonnes pratiques susceptibles de valoriser à long terme les territoires tout en préservant la vitalité, la diversité et les potentialités.

Aujourd'hui, l'évolution toujours plus surprenante du **CLIMAT** et ses incidences sur le métabolisme et le devenir des territoires sont sources de préoccupation pour les habitants du Massif Alpin et tous les acteurs de la décision.

Cette évolution est largement tributaire de l'activité humaine ... de la plus anodine à la plus élaborée, de la métropole au lieu le plus isolé, de la plaine jusqu'au sommet même de la montagne : chacun « émet », chacun est personnellement concerné.

Qu'a en commun la totalité, sans exception, de nos activités quotidiennes, déployées sur le moindre territoire ?

Le facteur « **ÉNERGIE** » ... habiter (au travail, à la maison), s'activer (travail, sport, loisir), se déplacer (à pieds, en bus, en train, en voiture, a fortiori en avion), **il n'y a pas d'activité « énergétiquement innocente »**.

Quelle est la problématique majeure à long terme pour le devenir du territoire « Terre », encore plus pour celui du territoire « Alpes » ?

Si limité soit-il, chaque usage de l'**ÉNERGIE** induit un effet sur le **CLIMAT**, localement ou à distance, immédiatement ou en différé ... **il n'y a pas d'énergie « climatiquement innocente »**.

L'ÉNERGIE, nous en sommes dépendants : chacun de nos choix & gestes (individuels et collectifs) en appelle.

La ressource est coûteuse, souvent lointaine, en raréfaction, parfois nuisante, parfois dangereuse.

Même remplacée par une source « de flux » (renouvelable), même produite localement, l'énergie, précédemment « de stock » (fossile), n'est pas pour autant devenue « innocente » au regard du climat ... **toute production d'énergie, même locale, même de source renouvelable, a une « empreinte » sur la planète.**

La « Transition Énergétique » commence donc par la maîtrise des besoins et des usages de l'énergie, la production devant en être regardée comme un facteur d'ajustement pour compléter le bilan.

Compte tenu des enjeux du XXIème siècle, la maîtrise du « facteur énergie » s'impose comme l'incontournable fondement fédérateur & moteur de toute STRATÉGIE DE TERRITOIRE ... c'est également le « passage obligé » vers un apaisement du désordre climatique et aussi vers l'apaisement d'autres désordres, liés à la possession et à la répartition des ressources énergétiques !

Il n'est donc plus de politique territoriale qui soit responsable et cohérente sans être globale et sans « **placer l'énergie au centre** » : avant d'être un enjeu réglementaire, la « Transition Énergétique » est un enjeu d'« intelligence » collective des communautés locales.